

DEUXIÈME ENFANT

Extrait de l'acte de naissance n° 58  
le 20 janvier 2013  
à 07 heures 45  
est né(e) (1) Alexis CLERGET

du sexe Masculin  
à Quincy-sous-Senault (A. Seine)  
reconnu(e) (2) le 30 Avril 2013 à la  
Mairie de GURY-GREGY-SUR-YERRES  
(Seine et Marne)  
par (3) ses père et mère

Délivré conforme aux registres, le 21 janvier 2013  
L'officier de l'état civil  
Sceau  
par Délégation

MENTIONS MARGINALES (4)

Extrait de l'acte de décès n°  
Décédé(e) le  
à  
Délivré conforme aux registres, le  
L'officier de l'état civil  
Sceau

MENTIONS MARGINALES (4)

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe du ..... (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) »  
(2) Préciser s'il y a lieu les date et lieu de la ou des reconnaissances.  
(3) Préciser, selon le cas, « par le père » « par la mère » ou « par les père et mère »  
(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

TROISIÈME ENFANT

Extrait de l'acte de naissance n°  
le  
à ..... heures  
est né(e) (1)

du sexe  
à  
reconnu(e) (2)  
par (3)

Délivré conforme aux registres, le  
L'officier de l'état civil  
Sceau

MENTIONS MARGINALES (4)

Extrait de l'acte de décès n°  
Décédé(e) le  
à  
Délivré conforme aux registres, le  
L'officier de l'état civil  
Sceau

MENTIONS MARGINALES (4)

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe du ..... (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) »  
(2) Préciser s'il y a lieu les date et lieu de la ou des reconnaissances.  
(3) Préciser, selon le cas, « par le père » « par la mère » ou « par les père et mère »  
(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.